

Conseil d'Administration Séance du 12 décembre 2024 à 18h00

Au siège du consell de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
Marie Claire BARBIER		X	
2. Brigitte BARLET		X	
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI		X	
5. Michelle BRAUER	X		
6. Mariétou CAMPANELLA	X		
7. Claire COCHET	X		
8. Jacques CONVERT	×		
9. Gérard DILLENSCHNEIDER	X		
10. Marina FERRARI		X	
11. David GAILLARD	X		
12. Nathalie GAMAIN	X		
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC	X		
15. André GRANGER	X		
16. Alain HOTIER	X		
17. Antoine HUYNH		X	
18. Agron KALLABA		X	
19. Myriam MONANGE		X	
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI		×	
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN		X	
24. Jean-Marc VIAL		X	
25. Guy WARIN	X		

Autres présents non votants :

Marie RENAUD Muriel BORRELY-DUBINI Directrice du CIAS Grand Lac Assistante de Direction du CIAS Grand Lac

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 06.12.2024

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 12 décembre 2024 a été transmis le 6 décembre 2024, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 12 décembre 2024

Le Président, Renaud BERETTI

Le Secrétaire de Séance Christian MOUNIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand La capital de Grand La





DÉLIBÉRATION

N°:14

Année : 2024

Exécutoire le :

1 6 DEC. 2024

Publiée/Notifiée le : 1 0 050 2024

Visée le : 1 / [550, 2004

FINANCES

Budget annexe du service d'aide à domicile Modification de la provision pour la mise en œuvre des Comptes Epargne Temps (CET)

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22,

La collectivité est tenue de provisionner les charges initiées par la mise en œuvre des Comptes Epargne Temps (CET). Les sommes provisionnées doivent permettre de couvrir les charges afférentes aux jours épargnès sur CET par l'ensemble du personnel et notamment les coûts supportés par le service lors de la consommation des droits ouverts aux personnels concernés (indemnisation, congés, remplacement, prise en compte par le régime de retraite additionnel de la fonction publique...).

Pour 2024, le montant des charges à provisionner est chiffré à 15 400.00 euros. Ce montant est évalué sur la base du produit du traitement mensuel de base rapporté à la journée par le nombre de jours de CET épargnés par les agents.

Monsieur le Président propose de constituer une provision pour ce montant. Actuellement, le montant inscrit dans la balance du budget annexe du service d'aide à domicile au titre de la provision pour CET est de 22 000.00 euros. La reprise sur provision sera ainsi de 6 600.00 euros.

La reprise de la provision est une écriture réelle budgétaire. Les crédits sont ouverts au chapitre 15 en investissement et au chapitre 019 en fonctionnement.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

APPROUVE le présent rapport,

AUTORISE Monsieur le Président à constater les opérations comptables pour la constitution de la provision.

Conseillers en exercice: 25

Présents : 🕽 🖔

Présents et représentés : 🗸

کر: Votants

- Pour: 15

Contre: 0

Abstentions : O

Blancs: O

Aix-les-Bains, le 12 décembre 2024

Le Président, Renaud BERETTI

Le secrétaire de séance **Christian MOUNIER**

Accusé de réception en préfecture 073-267303428-20241212-DELIB111-DE Date de télétransmission : 16/12/2024 Date de réception préfecture : 16/12/2024

Action

Acte à classer

DELIB111

1

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture > AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2024-12-16T11-41-40.01 (MI257792516)

Identifiant unique de l'acte :

073-267303428-20241212-DELIB111-DE (<u>Voir l'accusé de réception associé</u>)

Objet de l'acte :

Modification de la provision pour CET - Service d'Aide

et d'Accompagnement à Domicile

Date de décision : 12/12/2024

Certifié Conforme

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.10. Divers 7.10.3. Autres

Identifiant unique de l'acte antérieur :

<u>Imprimer la PJ avec le tampon AR</u>

Acte: 14 DELIB

Multicanal: Non

SAD Modification provision CET.PDF

Pièces jointes :

Page de garde CA

Type PJ: 99_DE - Délibération

12122024.PDF

Classer

Annuler

Annuier

 Préparé
 Date 16/12/24 à 11:41

 Transmis
 Date 16/12/24 à 11:41

 Accusé de réception
 Date 16/12/24 à 11:48

Par **BORRELY DUBINI Muriel**Par **BORRELY DUBINI Muriel**